



PROTOCOLE SANITAIRE

REOUVERTURE DES ÉCOLES MATERNELLES et ELEMENTAIRES

CONTEXTE

Les écoles sont fermées depuis le lundi 16 mars 2020. La décision a été prise de les rouvrir à partir du 11 mai 2020 dans le respect des prescriptions sanitaires émises par les autorités. La mairie de Monthou-sur-Bièvre est à la tâche, depuis plusieurs semaines, pour permettre cette rentrée. Le protocole présente les règles sanitaires à mettre en œuvre dans les différents lieux et dans les différents contextes (accueil, cours, récréation, demi pension).

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le présent protocole sanitaire repose sur cinq principes généraux :

- Le maintien de la distanciation physique** (respect d'une distance d'un mètre voire un mètre cinquante entre chaque personne)
- L'application des gestes barrières** (lavage des mains de façon régulière à différents moments de la journée, ventilation des locaux, port du masque pour les personnels)
- La limitation au maximum du brassage, du croisement des élèves** (accueil, récréation, demi-pension)
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels**
- L'information, la communication et la formation**

ACCUEIL DES ÉLÈVES

Afin de limiter le brassage des élèves :

- Les élèves de maternelle seront accueillis par l'enseignante et l'ATSEM dès 8h35 le matin et 13h15 l'après-midi ;
- Les élèves de CP-CE1 seront accueillis par le **grand portail** par l'enseignante et un agent de la commune à 8h35 le matin et 13h15 l'après-midi ;
- Les élèves de CE2-CM2 seront accueillis par le **grand portail** par l'enseignante et un agent de la commune à 8h40 le matin et 13h20 l'après-midi ;
- Une fois rentrés, les élèves se lavent les mains (eau et savon avec séchage soigneux avec une serviette en papier jetable) ;
- Les **sorties** se feront par les mêmes points à **16h20 pour les maternelles et CP-CE1**, à **16h25 pour les CE2-CM2**
- Un **sens de circulation** ainsi que des **marques au sol de distanciation physique** sont à respecter pour l'entrée et la sortie ;
- Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans l'école.

AMÉNAGEMENT DES CLASSES

Les salles de classe ont été aménagées de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre. Le mobilier (armoires et bibliothèques) et le matériel non nécessaire ont été neutralisés.

Les salles sont aérées avant l'arrivée des élèves par une ouverture des fenêtres pendant 15 minutes durant les récréations, pendant la pause repas et en fin de journée.

Les principes généraux sont appliqués (gestes barrières, distanciation physique, limiter le brassage des élèves).

Ces règles sont également mises en œuvre pour la salle dédiée au temps de sieste.

GESTION DES CIRCULATIONS - RECRÉATION

Les horaires de pause sont décalés pour éviter les contacts entre les élèves. Les déplacements (entrée et sortie de classe) seront faits en respectant les règles de distanciation physique et les gestes barrières.

Les jeux de contact et de ballon, et tout ce qui implique des échanges d'objets, seront proscrits.

Les structures de jeux, dont les surfaces de contact ne peuvent pas être désinfectées, sont neutralisées (par balisage physique).

Les jouets collectifs seront attribués à un enfant (rotation en cours de journée ou de la semaine) et désinfectés après chaque manipulation.

Des jeux et activités pourront être proposés afin de respecter les gestes barrières et la distanciation physique.

SANITAIRES

Ces temps de pause seront l'occasion de se rendre aux toilettes.

Le nombre de personnes présentes dans les sanitaires sera limité au nombre maximum de cuvettes et/ou urinoirs présents. Certains urinoirs ainsi que certains lavabos ont été neutralisés afin de respecter la distance d'au moins 1 mètre.

Les enfants doivent se laver les mains avant et après l'usage des WC sous la surveillance d'un adulte.

DEMI-PENSION

Les enfants se lavent les mains avant et après le repas.

Les mesures barrières seront rappelées aux enfants au début de chaque repas notamment le fait de ne pas partager de la nourriture, de l'eau, des couverts...

La restauration se fera à la cantine en deux services afin de limiter le brassage et de respecter la distanciation physique.

La gestion des matériels collectifs (plateaux, couverts, brocs d'eau...) est adaptée pour limiter les contacts.

Les personnels portent un masque, se lavent les mains entre chaque contact.

La cantine est aérée avant et après la prise des repas.

NETTOYAGE-DÉSINFECTION

Un nettoyage de remise en propreté selon le protocole habituel a été mis en œuvre.

Le nettoyage et la désinfection des sols, tables et chaises est réalisé au minimum une fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage.

Les zones fréquemment touchées (toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs, douches, poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs) sont nettoyées et désinfectées plusieurs fois par jour.

ACTIVITÉS

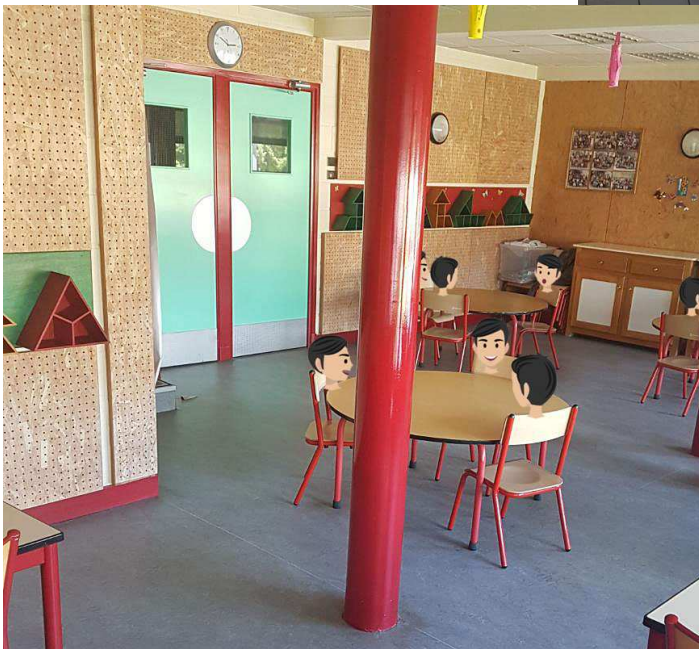
Les jeux de ballons et jeux de contacts ainsi que l'utilisation de matériel sportif pouvant être manipulés par tous sont proscrits.

Les jeux pouvant être manipulés à plusieurs (poupées, dinettes, jeux de construction...) sont retirés. Des activités, des jeux seront proposés afin de ne pas toucher les surfaces communes, d'éviter les contacts.

Le matériel utilisé sera individuel en attribuant, par exemple, une couleur par enfant pour les stylos, feutres, ciseaux...ou en prévoyant des boîtes individuelles

AMÉNAGEMENT CLASSES ÉLÉMENTAIRES

- Distanciation 1.50m en tous sens



AMÉNAGEMENT CANTINE MATERNELLES

- Distanciation 1.50m en tous sens

AMÉNAGEMENT CANTINE ÉLÉMENTAIRES

- Distanciation 1.50m en tous sens



ACCUEIL DES ÉLÈVES CLASSE MATERNELLE

- Suivre les marquages au sol.
- Respectez la distanciation.
- Matin, midi et soir après la dépose et la reprise de vos enfants nous vous demandons de ne pas vous attarder sur le parking et d'appliquer les gestes barrières



ACCUEIL DES ÉLÈVES CLASSES ÉLÉMENTAIRES

- Suivre les marquages au sol.
- Respectez la distanciation.
- Matin, midi et soir après la dépose et la reprise de vos enfants nous vous demandons de ne pas vous attarder sur le parking et d'appliquer les gestes barrières

